



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

411th meeting of the Council

- Energy -

Luxembourg, 19 October 1976

President: Mr R.F.M. LUBBERS,  
Minister for Economic Affairs  
of the Netherlands

1135/76 (Presse 116)

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Fernand HERMAN Minister for Economic Affairs

Denmark:

Mr Jens CHRISTENSEN State Secretary,  
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Detlev Kersten ROHWEDDER State Secretary,  
Ministry of Economic Affairs

France:

Mr Paul MENTRE General Delegate responsible  
for Energy

Ireland:

Mr Peter BARRY Minister for Transport and  
Power

Italy:

Mr Gianuario CARTA Deputy State Secretary for  
Industry

Luxembourg:

Mr Marcel MART Minister for Economic Affairs,  
Transport and Energy

19.X.76

Netherlands:

Mr R.F.M. LUBBERS

Minister for Economic Affairs

United Kingdom:

Mr Tony BENN

Secretary of State,  
Department of Energy

Mr Dickson MABON

Minister of State,  
Department of Energy

Commission:

Mr Henri SIMONET

Member

o

o

o

COMMUNITY ENERGY POLICY

The Council held a general discussion on the Commission communication concerning Community energy policy and on the memoranda submitted by certain delegations.

All delegations considered the communication a true reflection of the energy situation, particularly from the point of view of the development of consumption, dependence and energy saving, and reiterated that the principal objective of Community energy policy should be to reduce the Community's dependence on energy imports.

The Council's discussions provided delegations with an opportunity to make known their positions and anxieties, inter alia as regards energy saving, national programmes, import security and the protection and development of the Community's energy resources.

Finally, having concluded that the Commission communication constituted a good basic guide for the Council's future deliberations, the Council agreed to decide on the various subjects as their technical preparation progressed, and accordingly instructed its President, in liaison with the Commission and in the light of the suggestions which had been or would yet be made to him by the delegations, to prepare a work programme for subsequent Council meetings and to convene, as of December 1976, a further Council meeting if certain matters were ready for decision by then.

Bruxelles, le 18 octobre 1976  
JS / lo

Remis au télex à 15h 15

PRIORITE P-1

Note BIO(76) 347 aux Bureaux nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe, à MM. les Directeurs généraux des DG I et X  
et à M. Finn Christensen, DG VIII

---

PREPARATION DU CONSEIL ENERGIE

Les ministres qui se réuniront demain mardi 19 à 10h à Luxembourg auront en réalité un seul point à leur ordre du jour: l'examen de la communication de la Commission au Conseil sur la politique communautaire de l'énergie (COM(76) 508 final).

Dans ce document, la Commission rappelait les deux objectifs principaux qu'elle propose de poursuivre:

- a) la réduction de la dépendance à l'égard des importations d'énergie,
- b) l'amélioration de la sécurité de l'approvisionnement.

Le Conseil du 19 sera essentiellement un conseil de réflexion, et si possible, de remise en route. Aucune décision n'en est attendue.

La Commission espère que la discussion donnera les orientations pour la poursuite des travaux. Elle souhaite en particulier que la discussion puisse rompre les liens qui ont été établis entre certains problèmes.

Amitiés,

  
B. OLIVI

248455 COME UR  
3423 COMEUR LU

TELEX NO 6089

NOTE BIO (76) 347 SUITE 1 AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES DIR. GEN. DES DG I ET X ET  
A M. CHRISTENSEN, DG VIII

---

OBJET : CONSEIL ENERGIE

---

LES MINISTRES DE L'ENERGIE SONT ENTRES EN REUNION A 10H30.

LE CONSEIL N'A PAS EU A APPROUVER DE POINTS "A", LE SEUL POINT,  
RELATIF AU REGLEMENT DU CONTROLE DE SECURITE D'EURATOM, AYANT ETE  
RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR.

LE CONSEIL A CONSACRE SES TRAVAUX A L'EXAMEN DE LA COMMUNICATION  
DE LA COMMISSION CONCERNANT LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE L'ENERGIE  
(COM(76)508 FINAL).

M. SIMONET A COMPARE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE L'ENERGIE AU  
MYTHE DE SYSIPHE, ET A DENONCE LES CARENCES DE LA COMMUNAUTE. IL A  
INSISTE SUR L'IMPORTANCE DES EFFORTS COMMUNAUTAIRES CONJOINTEMENT  
AUX EFFORTS NATIONAUX.

IL A EOULIGNE LES DANGERS DE LA METHODE DU "PACKAGE DEAL" ET  
L'IMPASSE DANS LAQUELLE ELLE CONDUIT.  
ENFIN, IL A REGRETTE L'INSUFFISANCE DES EFFORTS D'ECONOMIE D'ENERGIE,  
AINSI QUE DES EFFORTS POUR GARANTIR LA SECURITE DES APPROVISIONNEMENTS  
D  
EN PETROLE COMME EN UKANIUM.

AU COURS D'UN TOUR DE TABLE, LES DELEGATIONS ONT, DANS L'ENSEMBLE,  
CONSIDERE QUE LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION CONSTITUE UNE  
BONNE BASE POUR LES TRAVAUX DU CONSEIL ET QU'ELLE FOURNIT UNE  
APPRECIATION CORRECTE DE LA GRAVITE DE LA SITUATION. AU SURPLUS,  
LES DELEGATIONS ONT CHACUNE MIS L'ACCENT SUR L'UN OU L'AUTRE ASPECT  
PARTICULIER DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE, MERITANT A LEURS YEUX PLUS  
D'ATTENTION, VOIRE UNE PRIORITE, DE LA PART DU CONSEIL.

LA SEANCE A ETE SUSPENDUE A 12H45.

AMITIES

M. SANTARELLI

19.10.1976

3423 COMEUR LU  
248455 COME UR

Global Telegram

JPL  
HPI  
MG  
LM  
JM

Global Telegram

Global Telegram

PRIERE DE TRANSMETTRE A NEW YORK ET A OTTAWA. MERCI.

NOTE B I O (76) 347 SUITE 2 ET FIN AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET MM. LES DIR.GEN. DES DG I ET X ET  
M. CHRISTENSEN, DG VIII

OBJET: CONSEIL ENERGIE

LA SEANCE A REPRIS A 15 H 15.

LE CONSEIL A POURSUIVI L'EXAMEN DE LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION  
SUR LA POLITIQUE ENERGETIQUE COMMUNAUTAIRE.

TOUTES LES DELEGATIONS, A QUELQUES NUANCES PRES, ONT ACCEPTE LE  
DOCUMENT ET APPROUVE LE RAISONNEMENT DE LA COMMISSION. CET ACCORD,  
CE CONSENSUS OBTENU AU SEIN DU CONSEIL, IMPLIQUE UN ACCORD DE PRIN-  
CIPES SUR LES ELEMENTS REPRIS SOUS LE POINT 8 DU DOCUMENT, ET POUR  
LESQUELS LA COMMISSION EST INVITEE A INTRODUIRE DES PROPOSITIONS  
CONCRETES. LES ELEMENTS CONCERNANT LE STOCKAGE CYCLIQUE DU CHARBON,  
LE MECANISME D'AIDE AU CHARBON A COKE ET AU COKE, LE PRIX MINIMUM  
DE SAUVEGARDE, L'AIDE A LA PROSPECTION PETROLIERE, -----

LES EMPRUNTS EURATOM, L'UTILISATION DU CHARBON DANS LES CENTRALES  
THERMIQUES, OR LES GARANTIES OU PRETS AUX NOUVEAUX INVESTISSEMENTS.

DANS SON INTERVENTION, M. SIMONET A QUALIFIE LE PRIX MINIMUM DE  
SAUVEGARDE DE SYMBOLE, ET A SOUPCONNE SRS PARTISANS ET ADVERSAIRES  
DE SOUFFRIR D'UNE FIXATION PSYCHANALYTIQUE. PAR CONTRE, IL A MIS  
EN VEDETTE L'OBJECTIF DE PROTECTION ET DE DEVELOPPEMENT DES RES-  
SOURCES ENERGETIQUES.

M. SIMONET A PROPOSE UN PROGRAMME DE TRAVAIL EN TROIS PHASES:

A) AU COURS D'UN CONSEIL EN DECEMBRE 1976, UNE DECISION SERAIT  
PRISE FORMELLEMENT SUR LA BASE DE PROPOSITIONS ACTUELLEMENT EXIS-  
TANTES: EMPRUNTS EURATOM, MESURES EN CAS DE CRISE, PROLONGATION DE  
LA DECISION SUR LE CHARBON A COKE ET LE COKE, PROGRAMME D'EXPLORA-  
TION D'URANIUM POUR 1977.

B) LE MEME CONSEIL DONNERAIT SON ACCORD POUR LA POURSUITE DES TRA-  
VAUX AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 1977.

AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 1977, LE CONSEIL TRAITERAIT DES SUJETS  
SUIVANTS: NOUVELLES PROPOSITIONS D'UTILISATION RATIONELLE DE L'ENER-  
GIE, GARANTIES ET AUTRES MESURES DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS, EX-  
PLORATION D'HYDROCARBURES, AIDE AU STOCKAGE CONJONCTUREL DU CHARBON.

C) AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE LES SUJETS A TRAITER SERAIENT:  
L'EXAMEN DES PROGRAMMES NATIONAUX ET DES OBJECTIFS COMMUNAUTAIRES,  
LA POLITIQUE DE PRIX, L'UTILISATION DU CHARBON DANS LES CENTRALES  
ELECTRIQUES, LA POLITIQUE DE RAFFINAGE, ET L'APPROVISIONNEMENT EN  
COMBUSTIBLES NUCLEAIRES Y COMPRIS LES PROBLEMES DU RETRAITEMENT ET  
DES DECHETS.

DE LA DISCUSSION QUI A SUIVI, LE PRESIDENT A PROPOSE LES CONCLUSIONS  
SUIVANTES:

- 1) LE PROGRAMME DE TRAVAIL SERA SOUMIS AUX ETATS MEMBRES,
- 2) LA LISTE DES TRAVAUX DOIT ETRE VUE EN RAPPORT AVEC LE DOCUMENT  
DE LA COMMISSION
- 3) LE DOCUMENT EST ACCEPTE COMME ORIENTATION DES TRAVAUX ULTERIEURS
- 4) LES OBJECTIONS DE PRINCIPE N'EXISTANT PLUS, LES ETATS MEMBRES  
CONSERVENT LA FACULTE DE PRECISER LEUR POINT DE VUE QUANT A  
L'EXECUTION
- 5) LES SOLUTIONS D'ACCORDS SUR LE PLAN TECHNIQUE SERAIENT RECHERCHEES
- 6) LE CONSEIL SE REUNIRA A NOUVEAU EN DECEMBRE
- 7) L'ECHANGE DE VUES A CONDUIT A DES RELATIONS PLUS CONFIANTES.

LE CONSEIL A CLOS SES TRAVAUX A 17 H 07.

FIN.

AMITIES

J. SOMERS